



Collège de la Casinca



H. Tomasi



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL

du Collège de la CASINCA - H. Tomasi

Année scolaire 2020-2021

du Football au Collège - C'est possible !

Mme la Rectrice de l'Académie de la Corse et la Collectivité Territoriale de Corse soutiennent le Collège de la Casinca dans la mise en oeuvre et le développement de sa Section Sportive Football. Intégrée au projet d'Etablissement et au projet E.P.S, ainsi qu'en partenariat avec la Ligue Corse de Football et le club de Football de Folelli, la Section Sportive Scolaire Football du Collège de la Casinca accueille chaque année, depuis 2018, 10 à 12 élèves de 6ème motivés par l'activité Football.

Présentation

Elle permet de faire bénéficier aux élèves, garçons et filles, d'un perfectionnement et d'entraînement plus soutenu, tout en poursuivant leur scolarité avec un emploi du temps aménagé, soit 3 heures par semaine en deux temps distincts toute l'année en plus des 4h d'EPS obligatoires.

Elle offre la possibilité aux élèves d'atteindre un bon niveau de pratique et permet de concilier études et pratiques sportives renforcées.

Objectifs pédagogiques de la formation

- S'appuyer sur le sport afin de donner des règles de travail, le goût de l'effort et de faire émerger une volonté manifeste de progresser et de s'améliorer
- Développer chez les élèves l'autonomie par la prise d'initiative et d'accéder à des missions de responsabilité (joueurs, jeunes arbitres officiels, organisateurs, éducateurs)
- Permettre à tous les élèves d'exprimer leur talent mais aussi de prendre confiance en eux et d'être valoriser à travers une activité dans laquelle ils seront en situation de réussite
- Permettre aux jeunes joueurs d'accéder à une maîtrise des fondamentaux techniques et tactiques du Football
- Faire découvrir aux jeunes joueurs une approche du Football différente de celle vécue dans les clubs mais en concertation permanente avec ces derniers dans l'objectif d'une progression efficace (observation de matchs, communication).
- La Section Sportive scolaire peut préparer au concours d'entrée au Pôle espoir Football de la Corse. Toutefois, l'entrée à la Section Sportive du collège ne garantit pas, de fait, l'entrée au Pôle Espoir

Le suivi scolaire et technique

La Section Sportive est placée sous l'autorité du Chef d'Etablissement. Le suivi scolaire est assuré par le Professeur Principal et le Conseil de classe. Le Professeur du Collège, Référent de la Section Sportive, assure le suivi de l'investissement et l'évaluation des élèves intégrés à la Section Sportive et le lien avec les partenaires. Titulaires du Brevet d'Etat d'entraîneur, le Professeur d'EPS et l'entraîneur de club sportif partenaire assurent les entraînements de Football.

Engagement

La Section Sportive Football du Collège de la Casinca est une matière à part entière et fait l'objet d'une évaluation et d'une appréciation chaque trimestre par le Professeur Référent. Le fait d'être admis dans cette section engage l'élève pour 1 ou 2 ans (6èmes, 5èmes).

La participation à cette activité nécessite une organisation rigoureuse pour concilier travail scolaire et pratique sportive (7 heures par semaine : 4 h EPS en 6ème + 3 h de pratique sportive Foot). Un élève ne pourra pas abandonner la section sauf avis médical.

Chaque élève verra son dossier étudié chaque année. L'équipe éducative du collège peut décider de ne pas reconduire un élève d'une année sur l'autre ou d'interrompre les entraînements au cours de l'année, à titre provisoire ou définitif, si le comportement n'est pas conforme aux attentes du règlement intérieur.

Pour réussir son parcours scolaire et sportif, l'évaluation du niveau scolaire et l'attitude constructive tout au long de l'année seront les critères forts retenus pour le maintien de l'élève dans la Section Sportive Football.

Les élèves de la Section Sportive doivent adhérer à l'Association Sportive du Collège et participer aux différentes épreuves et championnats organisés (2 ou 3 rencontres inter sections et cross) par l'Association Sportive dans le cadre de l'UNSS, soit :

- ↳ Rencontres inter sections AJACCIO Stiletto, BASTIA Montesoro, CALVI, FOLELLI la Casinca)
- ↳ Engagement Quinzaine du Foot (Action Fédérale)

Aménagement horaire

Ces classes bénéficient d'un aménagement horaire compatible avec un suivi normal de la scolarité. Les heures de la section sportive n'empiètent pas sur l'horaire obligatoire d'EPS.

Les emplois du temps des élèves sont adaptés pour suivre 2 entraînements par semaine au stade de Folelli. Les jours et horaires seront précisés à la rentrée.

Procédure de candidature

Compte tenu des informations précitées, une sélection sera opérée à partir du dossier scolaire, du dossier de candidature, d'un test technique Football et d'un entretien de motivation du candidat. Le dossier complet est à retourner au Collège de la Casinca avant le lundi 11 mai 2020 au Secrétariat de Direction du Collège de la Casinca, sous réserve de fin de période de confinement..

Le test technique Football et l'entretien pour les candidats (obligatoire)

Le test technique ainsi que l'entretien de motivation se dérouleront le mercredi 13 mai 2020 de 9h à 12h au stade de Folelli. **Les candidats sont invités à se présenter le mercredi 13 mai 2020 à 9h au stade de Folelli** sous réserve de fin de période de confinement.

L'épreuve comporte :

- ↳ Une évaluation des compétences spécifiques en Foot (exercices de techniques simples et de motricité)
- ↳ Une évaluation des motivations à partir d'un entretien

La Commission de sélection des candidats se réunira après les épreuves pratiques et les entretiens individuels. Chaque candidat fera l'objet d'une analyse du dossier scolaire, des résultats des tests et des points forts évoqués lors de l'entretien. Enfin, tous les candidats seront destinataires d'une réponse avant la fermeture de l'établissement en juillet 2020.

Le dossier de candidature - Pièces à fournir

- ↳ la fiche de candidature jointe dûment complétée
- ↳ un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Football de compétition délivré par un médecin du sport
- ↳ Fiche d'inscription ci-jointe
- ↳ Bulletins scolaires des 1er et 2èmes trimestres
- ↳ Un certificat d'aptitude au foot de compétition
- ↳ 1 enveloppe timbrée avec l'adresse du responsable légal de l'élève
- ↳ Une photo d'identité du candidat
- ↳ Pièces facultatives à produire pour compléter le dossier : attestation de pratique du Football (Livret FFF, Résultats de compétitions de Ligue ou autre, autres pratiques sportives ou culturelles...)

Le Chef d'Etablissement – V. ROMERO

Le Président de la Ligue Corse Football – P. FONTANA
Le Professeur Référent Section Sportive Football – G. BOSREDON
Le Président du Club Football de Folelli – P. PAOLI





Collège de la Casinca



H. Tomasi



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL

entrée en 6ème

Année scolaire 2020-2021

DOSSIER DE CANDIDATURE

NOM et Prénom du candidat :

Date et lieu de naissance :

Adresse du candidat :

.....

NOM de l'Ecole fréquentée en CM2 (2019-2020) :

Adresse de l'Ecole fréquentée en CM2 :

NOM du Collège du secteur de l'Ecole fréquentée en CM2 (2019-2020) :

Club sportif : **Poste occupé :**

Nombre d'années de pratique Niveau de l'équipe où joue la(le) candidat(e) :

Droitier ou gaucher Poste principal :

Poste secondaire :

Nom de l'entraîneur : n° tel de l'entraîneur :

situation scolaire souhaitée en septembre 2020

Etablissement scolaire en septembre 2020 :

Classe de :

Langue vivante 1 :

Régime de l'élève envisagé : ½ pensionnaire externe

NOM et Prénom du Représentant légal de l'élève :

Adresse du Représentant légal du candidat :

.....

N° de Tél : Mail :

Date :

Signature de l'élève :

Signature des Représentants légaux :



Collège de la Casinca



H. Tomasi



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL

entrée en 6ème

Année scolaire 2020-2021

document à conserver

Le candidat devra se présenter

mercredi 13 mai 2020 à 9h au stade de Folelli

muni de son équipement complet : crampons, protèges tibias

Renseignements

Collège de la Casinca - H. Tomasi : 04.95.59.70.50

mail : ce.7200160I@ac-corse.fr

Professeur Référent de la Section Sportive Foot M. BOSREDON : 06.17.53.15.71

Ligue Corse de Football : 04.95.30.14.90

**Le dossier devra être déposé au secrétariat du Collège de la Casinca
à Folelli, route de San Pellegrino, BP 50, 20213 Penta-di-Casinca**

au plus tard le lundi 11 mai 2020*

* sous réserve de fin de période de confinement